



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÉDURE D'AFFECTATION APRÈS LA TROISIÈME

Rentrée scolaire : septembre 2026

- **Votre enfant scolarisé (e)**
- **Dans un collège français à l'étranger,**
- **Dans un établissement de l'Union Européenne,**

AFFECTATION OU MAINTIEN EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

L'AFFECTATION EST UNE PROCÉDURE INFORMATISÉE

Afin que soient saisis ses vœux et ses notes, l'établissement de votre enfant doit adresser une demande par mail, au : Service Académique d'Information et d'Orientation

Les résultats et les notifications d'affectation seront **disponibles**

à partir du 30 juin 2026.

saio@ac-guyane.fr

**Rectorat
Service Académique d'Information et d'Orientation
Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire
SAIO-MLDS
Route de Baduel
Site de Troubiran
BP 6011
97306 CAYENNE CEDEX
Tel.: 0594 27 20 62**